

**SECTION 1 - Identification****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : Eau de Javel – Domestique et institutionnel

**1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Pour le nettoyage, et le blanchiment d'usage général.

**1.3. Fournisseur**RW Packaging Ltd.  
200, boul. Omand's Creek  
R2R 1V7 Winnipeg (Manitoba) Canada  
T (204) 786-6873**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666 (Transport seulement)

**SECTION 2 - Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (SGH-CA)**

Corr. métaux. 1	H290
Irrit. peau. 2	H315
Irrit. oculaire. 2A	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique 3	H335

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence****Étiquetage SGH CA**

Pictogrammes de danger (SGH-CA) :



Mention d'avertissement (SGH-CA) :

Attention

Mentions de danger (SGH-CA) :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (SGH-CA) :

P234 - Conserver uniquement dans le contenant d'origine  
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation  
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage  
P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant fermé et étanche  
P405 - Garder sous clef  
P406 - Stocker dans un contenant résistant à la corrosion avec doublure intérieure  
P501 - Éliminer le contenu/le contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-CA)

Sans objet

## SECTION 3 - Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

3 % Eau de Javel – Usage domestique

Nom	Identificateur de produit	%
Hypochlorite de sodium	(n° CAS) 7681-52-9	3,00

6 % Eau de Javel – Usage institutionnel

Nom	Identificateur de produit	%
Hypochlorite de sodium	(n° CAS) 7681-52-9	6,00

## SECTION 4- Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION - transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Si la personne est consciente (et qu'il n'existe aucun risque immédiat d'évanouissement) et capable d'avaler, lui rincer la bouche abondamment avec de l'eau, puis lui faire boire beaucoup d'eau pour diluer le contenu gastrique. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, au besoin

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

- Moyens d'extinction inappropriés : L'ammoniac contient des moyens d'extinction secs.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxygène, chlore gazeux toxique.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un appareil de protection respiratoire autonome (APRA). Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

## SECTION 6 - Consignes à suivre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Consignes générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

# Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour le confinement : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable, de la vermiculite ou une autre matière ) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Méthodes de nettoyage : De légers déversements de solutions d'hypochlorite sodique peuvent être dilués en les mélangeant à un agent réducteur, tels que le thiosulfate de sodium, le métabisulfite de sodium ou un sel ferreux. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Aérer la zone.

### 6.3. Renvoi à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle »

## SECTION 7 - Manutention et remisage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Manipuler et ouvrir les contenants avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

### 7.2. Consignes à observer pour garantir le remisage sûr, qui tient compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de remisage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le contenant/contenant fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien aéré. Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Avec le temps, des solutions puissantes (concentration de chlore supérieure à 10 %) peuvent dégager une odeur de chlore durant l'entreposage, particulièrement lorsqu'il fait chaud (température ambiante dépasse 18 °C [64,4 °F]). Des bouchons d'aération pourront être requis pour éviter une accumulation de pression qui pourrait entraîner l'éclatement des contenants. Garder sous clef. Conserver dans un contenant résistant à la corrosion avec double paroi résistante à la corrosion.
- Matières incompatibles : Amines. Sels d'ammonium. Phénylacétonitrile. Ammoniac. Acides. Métaux. Agents réducteurs. Éthylèneimine. Méthanol. Acide formique. Hydroxyde de sodium.

## SECTION 8 - Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Prévoir des bains oculaires et des douches proches.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale communautaire. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains :

Gants de protection en caoutchouc, néoprène ou nitrile

#### Protection oculaire :

Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection du visage (écran facial).

#### Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires :

En cas d'aération insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations :

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9 - Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide

# Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

Apparence	: Limpide
Couleur	: Vert
Odeur	: Chlorée
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 11,1 – 11,4
pH solution	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 95 - 96 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: 17,5 (Torr) à 20 °C
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 3,0 % : 1,055 – 1,060 à 20 °C 6,0% : 1,088 – 1,089 à 20 °C
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative de gaz	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans: de l'eau, alcool, glycol
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres renseignements

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10 - Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Peut être corrosif pour les métaux.
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matériaux incompatibles. Rayons directs du soleil.
Matières incompatibles	: Amines. Sels d'ammonium. Ammoniac. Agents réducteurs. Phénylacétonitrile. Acides. Méthanol. Acide formique. Hydroxyde de sodium. Peut être corrosif pour les métaux. Cuivre. Zinc. Nickel. Étain. Manganèse. Fer. Aluminium.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, entre autres : oxydes de carbone, chlore gazeux toxique.

## SECTION 11 - Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classée
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classée
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classée

Hypochlorite de sodium (7681-52-9)	
DL50 administration orale chez le rat	8,91 g/kg
DL50 administration cutanée chez le lapin	> 10000 mg/kg
Estimation de toxicité aiguë CA (voie orale)	8910 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 11 – 11,4
--------------------------------------	---

# Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

pH: 11 – 11,4

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classée

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classée

Cancérogénicité : Non classée

### Hypochlorite de sodium (7681-52-9)

Groupe CIRC : 3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Non classée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classée

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12 - Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Hypochlorite de sodium (7681-52-9)

CL50 poisson 1 : 0,06 - 0,11 mg/l (temps d'exposition : 96 h – Espèce : vairon à grosse tête [de passage])

CL50 poisson 2 : 4,5 - 7,6 mg/l (temps d'exposition : 96 h – Espèce : vairon à grosse tête [sur place])

CE50 Daphnie 1 : 0,033 - 0,044 mg/l (temps d'exposition : 48 h – Espèce : Daphnia magna [sur place])

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

Persistance et dégradabilité : Non établie.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13 - Données d'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. L'eau de Javel concentrée se décompose rapidement dans le sel, l'eau et l'oxygène lorsqu'elle est utilisée conformément aux instructions. Ses résidus sont sans danger pour les systèmes septiques. L'hypochlorite de sodium peut être neutralisé avec du bisulfite de sodium, du sulfite de sodium ou du peroxyde d'hydrogène dilué.

## SECTION 14 - Informations relatives au transport

### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conforme aux exigences de TMD

#### TMD

Non réglementé pour le transport

# Eau de Javel – Usage domestique et institutionnel

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 14.2. Informations relatives au transport/MDT (Ministère des Transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15 - Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementation nationale

Tous les composants de ce produit figurent dans les inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementation internationale

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 16 - Autres renseignements

Date de publication : 180/10/2016

Date de révision : 30/09/2020

Indications de changement :

Mise à jour de la FDS.

Autres informations : Aucune.

Préparée par : Nexreg Compliance Inc.

[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



*Avertissement. Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document concernent la substance livrée. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si celle-ci est combinée avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*